



## *Les Anciens Canadiens* ou l'envers de *Charles Guérin*

Roger Le Moine

Number 49, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015616ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015616ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Le Moine, R. (1994). *Les Anciens Canadiens* ou l'envers de *Charles Guérin*. *Les Cahiers des dix*, (49), 139–158. <https://doi.org/10.7202/1015616ar>

## Les Anciens Canadiens ou l'envers de Charles Guérin

PAR ROGER LE MOINE

À Yvette Chauveau

Pour illustrer le milieu qui est celui de sa famille, l'auteur des *Anciens Canadiens* a d'abord emprunté à son expérience. Cela, plusieurs l'ont signalé. Mais il s'est également souvenu du *Charles Guérin* de Chauveau dont il s'est inspiré, mais sans se priver pour autant d'en corriger les passages qui ne s'accordaient pas à ses vues. C'est à cette attitude ambivalente d'Aubert de Gaspé et, plus fondamentalement, à ce qui oppose les deux romanciers que s'attachent les lignes qui suivent.

Chauveau (1820-1890) appartient à un univers dans lequel se rejoignent, mus par un même idéal démocratique, bourgeois et membres du parti patriote. Sa pensée et son action en portent la marque<sup>1</sup>. Lorsqu'il accepte non sans hésitation de se rallier à l'Union et à LaFontaine, et de poser sa candidature en 1844 dans le comté de Québec, c'est pour hâter l'instauration du vieil idéal de gouvernement responsable et poursuivre la démocratisation des institutions selon les vœux des députés patriotes. Ensuite pourront être adoptées des mesures susceptibles d'améliorer la condition de la population. Lui qui s'est préoccupé du sort des démunis de sa paroisse par son action à

---

1. Orphelin de père, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau a passé son enfance et son adolescence chez son grand-père, un commerçant à l'aise apparenté à des membres des professions libérales. Sa maison, coin Sainte-Anne et Du Trésor, donnait sur la Place-d'Armes, à deux pas de l'actuel Parc Montmorency où se trouvait l'ancien palais épiscopal de Monseigneur de Saint-Vallier qui faisait alors office de parlement.

la Saint-Vincent-de-Paul entend s'attacher à cette tâche, notamment par l'élaboration d'une politique de colonisation<sup>2</sup>.

En 1848, on le retrouve parmi les dirigeants du bureau de direction de l'Association de colonisation des townships qui vient d'être fondée et dont il a rédigé la constitution<sup>3</sup>. Au début de l'année suivante, il fait créer par la Chambre d'assemblée un comité spécial qui, composé de Robert Christie, de Louis-Joseph Papineau et de lui-même, est chargé d'étudier la question de la colonisation comme façon d'enrayer l'émigration vers les États-Unis et d'offrir du travail aux chômeurs. Le rapport qu'il se charge de rédiger recommande la concession des terres de la Couronne à des conditions raisonnables, l'obligation pour les seigneurs de se départir des terres non-concédées, la construction de routes d'accès aux territoires de colonisation, le versement d'allocations pour la période durant laquelle les terres ne rendent pas, la création de fermes modèles, l'établissement de manufactures. Comme le commerce se fonde sur les échanges, s'impose également la construction de chemins de fer, de canaux et de ports de transbordement. Chauveau ira plus loin. Le refus de collaborer de certains seigneurs, voire leur volonté de contrer le mouvement de colonisation<sup>4</sup>, les conditions onéreuses qu'ils imposent aux colons-censitaires, leurs recours fréquents aux tribunaux<sup>5</sup> l'autorisent à réclamer l'abolition du régime seigneurial qu'à l'instar de bon nombre de patriotes il perçoit comme un reste de féodalité. Il le fera à différentes reprises par le truchement des journaux<sup>6</sup>.

2. La pensée de Chauveau est plus complexe que ne le montre ce paragraphe. Pour en mieux saisir les nuances voir Roger Le Moine, «Charles Guérin et l'engagement politique de Chauveau», *Les Cahiers des Dix*, vol. 45, 1990, p. 147 et ss.

3. *Ibid.*, p. 162.

4. Par exemple, après la vente en 1842 de la seigneurie de Russelltown s'est posée la question du tracé de la ligne séparant la seigneurie du canton de Hemingford. Faute de collaboration du seigneur, les partis se sont retrouvés devant les tribunaux. Chauveau est mis au courant en 1854. (J.-T.-Donat Fortier, «La seigneurie de Beauharnois et la famille Ellice», *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 18, n° 3, juillet-septembre 1967, p. 195-196.). Si Chauveau a décrit semblable affaire dans son roman, c'est que celle de Russelltown n'avait pas été la première.

5. *Ibid.*, p. 195-196.

6. «Tenure seigneuriale», *Le Journal de Québec*, vol. 9, n° 112, 26 août 1851; vol. 11, n° 137, 26 novembre 1853; vol. 12, n° 4, janvier 1854.

— Sans doute aurait-il formulé semblable mesure dans le rapport du comité spécial qu'il avait rédigé, si Christie et Papineau ne s'y étaient opposés. — Ces préoccupations sociales de Chauveau, si elles se traduisent par un rapport et des articles, se retrouvent également dans *Charles Guérin*<sup>7</sup>. Elles ont été rappelées ici pour permettre de comprendre certaines prises de position. Car les pages qui suivent ne s'attachent pas à la question de la colonisation. Elles portent plutôt sur ce qui rapproche et oppose les deux romanciers, à travers la description de deux fêtes qui marquent le cycle de l'année, soit celle de la mi-carême et celle du mai, et aussi à travers l'évocation de l'univers seigneurial.

Dans le chapitre intitulé «La mi-carême»<sup>8</sup>, Chauveau campe le décor où va se dérouler la fête. Il s'agit d'une salle basse éclairée par la lumière s'échappant «d'un grand poêle de fer à deux étages, chauffé presque au rouge», et aussi par celle «que donnait une vieille lampe de terre cuite en forme de navette, clouée au bord d'une poutre de plafond»<sup>9</sup>. Après avoir présenté la maîtresse de maison, la mère Morelle, qui s'active devant ses chaudrons<sup>10</sup>, le romancier passe au détail des plats:

Le coup et la croûte dont il parlait si à son aise, consistaient en un souper où tout était servi avec profusion; les énormes pâtés au poisson, les galettes appétissantes, les tartes de toute espèce, les ragoûts et les plats de fricassée gigantesques se pressaient sur la nappe et furent bientôt rejoints par les crêpes, que l'on apportait toutes bouillantes au sortir du poêle. C'étaient de véritables noces de Gamache, excepté toutefois que Sancho Pança n'y aurait pas écumé la moindre poularde, attendu que tout était scrupuleusement conforme à l'observance du carême. Le petit coup de bon rhum de la Jamaïque n'était pas oublié, et il y avait même à chaque extrémité de la table deux belles

7. Le roman de Chauveau est résumé à l'appendice I.

8. Seconde partie, Chapitre II.

9. J.-O. Chauveau, *Charles Guérin, Roman de mœurs canadiennes*, édition présentée et annotée par Maurice Lemire, coll. du «Nénuphar», Montréal, Fides, 1978, p. 139-140.

10. *Ibid.*, p. 139-140.

carafes d'un vin blanc que le bedeau assura valoir celui dont le curé se servait pour dire la messe.<sup>11</sup>

La partie gastronomique de la fête se termine par la dégustation de la tire<sup>12</sup>. Le personnage de la Mi-Carême fait ensuite son entrée :

Le personnage allégorique qui s'exprimait ainsi était une vieille femme littéralement courbée en deux et dont on découvrait difficilement le visage au fond d'un vieux chapeau en forme d'entonnoir, lequel avait dû servir à quelqu'un de ces mannequins que l'on met dans les jardins pour en éloigner les oiseaux. Elle marchait appuyée sur un gros bâton ferré et portait une énorme poche sur son dos. Le plus apparent de son costume consistait en un affreux assemblage de torchons de cuisine et de guenilles de toute espèce, auxquels étaient suspendues des queues et des arêtes de poisson. Le peu que l'on voyait de son visage était tout barbouillé de jus de tabac et une paire de lunettes sans vitres, à cheval sur un nez déjà bien grotesque par lui-même, complétait cette étrange toilette. De francs et fous éclats de rire accueillirent cette réjouissante apparition, et la mi-carême seule dut conserver un sérieux imperturbable.<sup>13</sup>

La soirée devait se terminer par une danse ronde, la seule danse qui, de l'avis du bedeau, soit permise en cette période de l'année. Mais, comme le note Chauveau, après « cette danse bruyante et grotesque, c'en fut une autre, puis une autre, puis encore une autre. Dans chacune de ces rondes, il était toujours question d'un baiser à la plus belle »<sup>14</sup>. Chauveau met l'accent sur le pittoresque. À la façon des ethnologues, il tente de ne rien oublier de ce qui a trait au décor et au cérémonial de la fête elle-même. Comme dans le cas du passage dont il est question ci-après, il fournit un témoignage qui a valeur de document.

11. Ibid., p. 141-142. Peut être qualifié de « gamache » celui qui, à force de s'empiffrer, réussit à peser 240 livres. Cet objectif atteint et vérifié lors d'une séance solennelle de pesage, il pourra être invité à des fêtes et à des bals regroupant ses semblables. (« Pique-nique de Gamache », *La Minerve*, 20 septembre 1869.)

12. Ibid., p. 142.

13. Ibid., p. 144.

14. Ibid., p. 146-147.

Dans «Le premier jour de mai», il s'attache à la fête du mai. La description, qui est traitée d'une façon ironique, est amorcée par l'irruption d'une troupe de cinquante ou soixante hommes commandés par «deux hommes à cheval». Le groupe est suivi de plusieurs habitants portant sur leurs épaules «une longue pièce de bois, semblable au grand mât d'un navire, entourée de branches de sapin, de rubans et de banderolles de toutes les couleurs»<sup>15</sup>. Tous se rendent planter un mai chez monsieur Wagnaër, le nouveau major de milice<sup>16</sup>. S'ensuit la cérémonie elle-même: «Les cinquante ou soixante hommes défilèrent en assez bon ordre devant la maison et formèrent la ligne sur deux de hauteur, le dos tourné à la grève.»<sup>17</sup> Réveillé par une fusillade, Wagnaër paraît sur le seuil de sa porte. Puis,

le capitaine Martin, qui se piquait de parler dans les termes, ôta son chapeau (ce qui, sans contredit, était beaucoup plus civil que militaire) et dans un discours amphigourique, parsemé de grands mots empruntés, partie aux prédicateurs, partie aux avocats, qu'il avait entendus dans le cours de sa pieuse et processive existence, parvint à exprimer à M. Wagnaër, assez difficilement, tout le contraire de ce qu'il voulait dire...<sup>18</sup>

À la réponse de Wagnaër succéda un «second feu roulant, plus énergique et mieux nourri que le premier (...) et le mai s'éleva comme en triomphe au milieu des cris de joie d'une foule de femmes et d'enfants accourus de tous côtés»<sup>19</sup>. Après le chant du *God Save the Queen*, tous les participants sont conviés à l'auberge où leur est servi le meilleur rhum de la Jamaïque.

La fête du mai a d'abord compté parmi les privilèges réservés au seigneur. Elle permettait aux censitaires de reconnaître sa situation, son autorité, par une cérémonie publique. Mais comme le seigneur, sous le Régime français et aussi

---

15. *Ibid.*, p. 170-171.

16. *Ibid.*, p. 171.

17. *Ibid.*, p. 170-171.

18. *Ibid.*, p. 171.

19. *Ibid.*, p. 172.

après, a souvent occupé des fonctions dans la milice, s'est développée peu à peu une situation qui a pu prêter à confusion. En sorte que, dès la fin du régime français, la cérémonie a été célébrée et chez les seigneurs et chez des officiers de milice qui n'étaient pas seigneurs. Les auteurs qui l'ont décrite sont partagés.<sup>20</sup> D'ailleurs, les capitaines de milice réclamèrent même qu'à l'église un banc leur soit réservé<sup>21</sup>. En faisant de l'officier de milice Wagnaër le héros de la fête du mai, Chauveau ne fausse pas l'histoire. Comme le montre l'appendice II, il s'autorise d'une situation donnée pour en dépouiller le seigneur, sans plus. Ces deux fêtes n'ont pas été rappelées inutilement; on verra qu'elles ne laisseront pas Aubert de Gaspé indifférent. Il en est de même, quoique pour d'autres raisons, des passages du roman consacrés aux nobles et aux seigneurs.

Chauveau reproche aux uns et aux autres d'avoir abandonné leurs compatriotes pour se rapprocher de la société britannique. Sans doute n'a-t-il pas vu qu'au début du Régime anglais les préoccupations sont sociales avant que d'être politiques. Il note à propos de ces familles que

(...) riches un jour du patrimoine de leurs ancêtres ou de leur propre industrie, [elles furent] (...) bientôt dédaigneuses de la sphère honnête et modeste de leurs concitoyens, et empressées de renouveler auprès de la fastueuse société anglaise la fable du Pot de terre et du pot de fer.<sup>22</sup>

Surtout, Chauveau exprime ses vues par des observations fort critiques, qu'il prête à ses personnages, sur le seigneur Boissy de Lamilletière, sur son fils Jules et sur madame Guérin.

La marchand Wagnaër note, d'une façon quasi méprisante, que Lamilletière appartient au groupe des «vieilles noblaïlles»<sup>23</sup>. L'expression, qui est reprise par d'autres personna-

20. L'appendice II reproduit des témoignages sur la fête du mai.

21. Anonyme, «Les capitaines de milice au commencement du Dix-neuvième siècle», *B.R.H.*, vol. 31, 1925, p. 52-53.

22. P.-J.-O. Chauveau, *Charles Guérin*, p. 46. Chauveau exprime la position de sa classe qui sera celle des nationalistes québécois jusqu'à Groulx.

23. *Ibid.*, p. 54.

ges<sup>24</sup>, désigne les membres d'une noblesse déchue, voire méprisable. Toujours selon Wagnaër, Lamilletière s'identifie à une classe qui n'a pas su s'adapter aux réalités d'un monde qui est en train de basculer dans le capitalisme: «Ça n'a pas la moindre idée des spéculations»<sup>25</sup>. Au lieu d'exploiter à son profit la rivière aux Écrevisses, il en a vendu les droits à monsieur Guérin. Et son fils Jules n'est pas apte à exercer une profession libérale. Du moins, pas le notariat. Dans son testament, le notaire Dumont note, en songeant à lui, que les «nobles [ont] rarement brillé dans la profession»<sup>26</sup>. Jules est encore rabaissé par Louise Dumont qui ne le perçoit pas comme un parti souhaitable. Elle ne pense pas qu'un fils de seigneur puisse se situer sur le plan social au-dessus d'un médecin, d'un avocat ou d'un officier. Chauveau lui-même complète son portrait en en faisant un désœuvré appartenant au groupe des «élégants»:

La société qu'avaient réunie les invitations de Clorinde formait un groupe passablement hétérogène. Il y avait là des demoiselles de la ville (...) des élégants comme Jules de Lamilletière, jeunes gens aux allures hardies et dégagées, valseurs intrépides, pleins de grâces et de fatuité dont la toilette était calquée sur la dernière gravure de mode; et des échappés de collège avec des habits et des tournures à moitié séculiers, au regard indécis, à la démarche timide, gauche, contrainte, malgré la meilleure volonté du monde.<sup>27</sup>

Mais il n'y a pas que les nobles de souche qui soient discrédités.

À cause de «quelques prétentions à la noblesse»<sup>28</sup>, madame Guérin fait preuve d'un manque certain de sens critique. Exagérant «le sentiment de sa dignité»<sup>29</sup>, elle élève ses enfants dans des «idées presque aristocratiques»<sup>30</sup>. Ceux-ci ne fré-

---

24. Ibid., p. 83.

25. Ibid., p. 54.

26. Ibid., p. 332.

27. Ibid., p. 186.

28. Ibid., p. 130.

29. Ibid.

30. Ibid.



quentent pas les voisins. Saisie par la folie des grandeurs, elle manque de sens commun au point de souhaiter le mariage de son fils Charles avec Clorinde Wagnaër. D'ailleurs, Charles lui-même n'est pas sans se ressentir du snobisme de sa mère puisqu'il croit d'abord déroger en s'attachant à Marichette, c'est-à-dire à une paysanne. Monsieur de Lamilletière, son fils ainsi que madame Guérin sont les victimes de leur origine sociale et de leurs prétentions. Et ils appartiennent à un siècle qui ne les favorise plus.

Au gré des épisodes du roman, la noblesse en tant que classe, est encore attaquée. Au banquet d'huîtres qui précède la Révolution de 1837, l'un des convives lance «Point d'aristocrate ici!»<sup>31</sup>, comme si les membres de cette classe, du fait de leurs alliances avec des anglophones, n'avaient pas été dignes de participer aux événements qui se préparent. On ne saurait plus se fier à eux. Au moment de la vente de la terre des Guérin, le fils Toupin, qui a hérité de la charge de huissier de son père, décide par bravade et comme si elle était héréditaire à la façon des titres de noblesse et des charges de l'ancien régime, de porter un vêtement, justaucorps ou redingote, qui pendant longtemps a été réservé aux aristocrates. Par ce geste, le fils Toupin ose se moquer de la noblesse et de ses privilèges, et il abolit les distinctions de classe. Ailleurs, développant un propos de Chauveau cité plus haut, Voisin explique fort justement pourquoi la noblesse n'est plus perçue comme elle l'avait été, ni par les gouvernants ni par le peuple :

Bravo, mon cher Guérin, Bravissimo! C'est précisément cela [l'anglicisation]. C'est ce qui est arrivé à notre noblesse d'autrefois: ainsi est-elle tombée, et dans l'opinion des gouvernants, pour qui elle n'avait de valeur qu'en autant qu'elle représentait une nationalité, et dans l'opinion du peuple qui, la voyant, elle, fière et opulente envers lui, ramper aux pieds du pouvoir dans l'ignorance et les excès, l'a énergiquement flétrie au nom de la noblaille, tout comme il aurait dit valetaille. Il y a une nouvelle noblesse, la noblesse professionnelle, née du peuple, qui a succédé à la noblesse titrée. Qu'elle y prenne garde: si elle oublie

---

31. Ibid., p. 210. Les patriotes et les Canadiens en général sont opposés à la noblesse perçue comme une classe privilégiée.

son origine, si elle suit le même chemin... le même sort l'attend!<sup>32</sup>

D'ailleurs, l'esprit qui avait présidé à la naissance du régime seigneurial et qui l'avait maintenu a cessé d'être. Wagnaër le montre bien lorsqu'il fait remarquer que nombre de seigneuries ont été acquises aux fins de la spéculation par des bourgeois qui se montrent intraitables et tentent de contrer les mouvements de colonisation. Devenu entrepreneur en peuplement, comme les seigneurs de jadis, Charles Guérin l'apprendra à ses dépens.

Ainsi, Chauveau s'est-il attaché à la description de deux fêtes populaires, soit celles de la mi-carême et du mai. Qu'il ait fait de la seconde la prérogative d'un officier de milice et non d'un seigneur n'offre pas de quoi étonner, bien au contraire. Fidèle à ses convictions profondes et à cause de la mesquinerie de certains seigneurs envers les colons, il a voulu consacrer par son roman la déchéance du régime seigneurial qui, selon lui, n'a plus sa raison d'être dans une société démocratique et bourgeoise. Il a aussi cherché à jeter le discrédit sur les seigneurs et les membres de leur classe qui, par manque de moyens et de sens pratique, n'ont pas su s'adapter aux exigences de leur temps. En outre, certains d'entre eux, faute de générosité à l'endroit de leurs compatriotes, n'ont pas accepté de favoriser la colonisation. On conçoit que Aubert de Gaspé se soit senti personnellement visé par certaines observations de Chauveau et qu'il n'ait pu souscrire à semblable perception de l'univers seigneurial. D'où sa volonté de la corriger en présentant la sienne propre<sup>33</sup>.

---

32. Ibid., p. 83.

33. La description que nous offre Chauveau de l'univers seigneurial est à la fois incomplète et partielle. S'il existait encore à l'époque des familles seigneuriales qui, comme les Aubert de Gaspé, appartenaient à une noblesse dépassée, continuant de vivre comme du temps du régime français, plus nombreuses étaient celles qui s'étaient adaptées et qui tout en administrant leurs seigneuries, s'adonnaient à des occupations bourgeoises. Pour les besoins de la cause, Chauveau crée la famille des Lamilletière qui lui permet de discréditer facilement le régime seigneurial, car elle appartient au même groupe que celle des Aubert de Gaspé.

Tout sépare Chauveau d'Aubert de Gaspé. En 1853, au moment de la publication en volume de *Charles Guérin*, Chauveau a vu s'ouvrir devant lui une carrière politique qui sera brillante tandis qu'Aubert de Gaspé (1786-1871), depuis plus de vingt ans déjà, désespère de l'avenir. N'ayant pas réussi à s'imposer comme avocat, il a ensuite obtenu le poste de shérif de la ville de Québec. Il a alors administré avec tant de légèreté et d'insouciance les fonds qui lui ont été confiés, qu'il a été destitué de son poste, le 14 novembre 1822, et condamné à rembourser une somme de 7896.80\$. Il s'en va se terrer au manoir de Saint-Jean-Port-Joli, appréhendant la suite des événements, car il se sait incapable de satisfaire aux conditions qui lui ont été imposées. Les créanciers ayant exigé que le jugement soit rendu exécutoire, il est ramené à Québec et incarcéré le 29 mai 1838. Il ne sortira de prison que le 2 octobre 1841<sup>34</sup>. Ainsi réduit sur le plan personnel, il assiste encore à la déchéance du milieu auquel il appartient. Car les «antiques splendeurs» de sa famille appartiennent désormais au royaume de la mémoire.

Avec l'abolition du régime seigneurial en 1854, Aubert de Gaspé perd son statut de seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, encore qu'il ne l'ait possédé qu'à titre d'usufruitier. Ainsi se retrouve-t-il sur un pied d'égalité avec des censitaires qui, souvent, sont plus fortunés que lui. Et la classe sociale à laquelle il appartient, celle de la noblesse, n'occupe plus la place brillante qui avait été la sienne jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne sera pas reçu au château Saint-Louis comme l'avaient été les membres de sa famille jusqu'à la génération de ses parents. Aubert de Gaspé, c'est le seigneur «à la tour abolie»<sup>35</sup> qui, incapable d'infléchir le cours de l'histoire, va prendre sa revanche par l'écrit en présentant d'une façon avantageuse le passé des siens.

---

34. Jacques Castonguay, *Philippe Aubert de Gaspé, seigneur et homme de lettres*, Québec, Septentrion, 1991, p. 83, 85, 92, 93 et 96.

35. Gérard de Nerval, *El desdichado*.

Aubert de Gaspé a dû se sentir personnellement visé par *Charles Guérin*. Le seigneur noble qui ne sait pas tirer parti des ressources hydrauliques de la rivière aux Écrevisses lui ressemble fort. Par un bail emphythéotique, il a lui-même cédé la rivière du Port-au-Saumon à la famille Harrower<sup>36</sup> qui y exploite une distillerie et, pendant un temps, le moulin banal<sup>37</sup>. S'appliquent également à Aubert de Gaspé les propos du notaire Dumont qui conçoit mal qu'un aristocrate puisse réussir dans la profession du notariat. Celle du droit que pratique Aubert de Gaspé n'en est pas très éloignée. Mais à la lecture de *Charles Guérin*, Aubert de Gaspé a surtout perçu, par delà les allusions personnelles dont il vient d'être question, toutes les attaques dirigées contre les siens. Comme on l'a déjà signalé, en rédigeant *Les Anciens Canadiens*, il va tenter, même si telle n'est pas son intention première, de corriger ce qu'il ne peut admettre du roman de l'autre en décrivant d'une manière favorable l'univers seigneurial. De fait, l'attitude d'Aubert de Gaspé est plus complexe qu'il ne semble puisque, s'il corrige *Charles Guérin*, c'est après lui avoir emprunté ce qui va dans le sens de ses propres préoccupations.

Comme son prédécesseur, Aubert de Gaspé s'attache aux paysages de la côte du Sud et aux usages du peuple. Dans les deux romans, on relève des canadianismes et des expressions latines qui témoignent de l'enseignement dispensé au Séminaire de Québec. On y retrouve également les « sauteurs d'escaliers ». On pourrait prolonger la liste de ces rapprochements si tel était l'objet de la présente étude. Mais surtout, à la suite de

---

36. Jacques Castonguay, *Philippe Aubert de Gaspé...*, p. 38 et 91.

37. Dans la région de la côte du Sud où se situe l'action du roman, les familles à la fois nobles et seigneuriales sont rares. Seuls ou à peu près les Couillard et les Aubert de Gaspé satisfont à cette double condition. Pour la plupart, elles appartiennent à une bourgeoisie qui remonte au régime français — Ainsi en est-il des Taché. — ou qui est en train d'émerger. À ce compte, les Casgrain et les Dionne peuvent être perçus comme de nouveaux riches. S'ajoutent des familles anglophones comme les McPherson et les Patton qui ont fait fortune dans les affaires et qui ont acquis une seigneurie pour spéculer, mais sans être insensibles au statut que ce geste leur avait accordé.

son prédécesseur, Aubert de Gaspé s'attache au cycle des fêtes de l'année, retenant celles du mai et de la Saint-Jean.

De la première, il donne une description plus documentée, plus complète que celle de Chauveau. Il s'attache à chaque détail du rituel depuis la garde du mai dans la nuit qui précède la fête. Il décrit le mai lui-même, surmonté d'un « bâton peint en rouge, de six pieds de longueur, couronné d'une girouette peinte en vert, et ornée d'une grosse boule de même couleur que le bâton »<sup>38</sup>. S'ensuit la cérémonie elle-même qui est annoncée par un coup de fusil. La famille du seigneur se réunit alors au salon. Deux vieillards sont introduits qui demandent la permission de planter le mai. Celle-ci accordée, ils se rendent la communiquer aux autres censitaires: « Au bout d'un petit quart d'heure, le mai s'éleva avec une lenteur majestueuse au-dessus de la foule, pour dominer ensuite de sa tête verdoyante tous les édifices qui l'entouraient »<sup>39</sup>. Après un second coup de feu, les deux vieillards se présentent à nouveau devant le seigneur, « accompagnés de deux des principaux habitants portant, l'un, sur une assiette de faïence, un petit gobelet d'une nuance verdâtre de deux pouces de hauteur, et l'autre, une bouteille d'eau-de-vie »<sup>40</sup>. Ils l'invitent à recevoir le mai et à l'arroser en lui présentant un fusil. Le seigneur trinque avec eux. Mais avant qu'il ne noircisse le mai « en déchargeant dessus son fusil chargé de poudre »<sup>41</sup>, un jeune homme monte au sommet du mât « et fait faire trois tours à la girouette en criant Vive le roi! Vive le seigneur d'Haberville! »<sup>42</sup>. En descendant, il coupe avec un casse-têtes tous les coins du mai. Les autres membres de la famille seigneuriale, à qui on a présenté des fusils, puis les censitaires suivent l'exemple du seigneur. En sorte que « le malheureux arbre, si blanc avant cette furieuse

---

38. Philippe Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, Montréal, Fides, 1979, p. 114 et 115.

39. *Ibid.*, p. 115.

40. *Ibid.*

41. *Ibid.*, p. 116.

42. *Ibid.*

attaque, semblait avoir été peint subitement en noir, tant était grand le zèle de chacun pour lui faire honneur»<sup>43</sup>. La fusillade terminée, le seigneur «invite (...) tout le monde à déjeuner»<sup>44</sup>. Puis, à la façon de Chauveau, Aubert de Gaspé s'arrête au travail des cuisinières avant de passer à l'énumération et à la description des plats. Les uns sont servis à la table du seigneur:

Cette table était couverte des mets, des vins et du café qui composaient un déjeuner canadien de la première société; on y avait aussi ajouté, pour satisfaire le goût des convives, deux bouteilles d'excellente eau-de-vie et des galettes sucrées en guise de pain.<sup>45</sup>

Les autres, aux deux tables où se retrouvent les censitaires:

Il n'y avait rien d'offensant pour les autres convives exclus de cette table; ils étaient fiers, au contraire, des égards que l'on avait pour leurs parents et amis plus âgés qu'eux.

La seconde table dans la chambre voisine, où trônait mon oncle Raoul, était servie comme l'aurait été celle d'un riche et ostentateur habitant en pareilles circonstances. Outre l'encombrement de viandes que le lecteur connaît déjà, chaque convive avait près de son assiette la galette sucrée de rigueur, un croque-cignole, une tarte de cinq pouces de diamètre, plus forte en pâte qu'en confiture, et de l'eau-de-vie à discrétion. Il y avait bien sur la table quelques bouteilles de vin auxquelles personne ne faisait attention; ça ne grattait pas assez le gosier, suivant leur expression énergique. Ce vin avait été mis plutôt pour les voisines et les autres femmes occupées alors à servir, qui remplaceraient les hommes après leur départ. Josephite prenait un verre ou deux de vin sans se faire prier, mais après le petit coup d'appétit usité.

À la troisième table, dans la vaste cuisine, présidait Jules, aidé de son ami Arché. Cette table à laquelle tous les jeunes gens de la fête avaient pris place, était servie exactement comme celle de mon oncle Raoul. Quoique la gaieté la plus franche régnât

---

43. *Ibid.*

44. *Ibid.*

45. *Ibid.*, p. 117.

aux deux premières tables, on y observait néanmoins un certain décorum; mais, à celle du jeune seigneur, surtout à la fin du repas, qui se prolongea tard dans la matinée, c'était un brouhaha à ne plus s'entendre parler.<sup>46</sup>

Telle est la description d'Aubert de Gaspé.

En s'attachant ainsi à la fête du mai, Aubert de Gaspé s'est bien souvenu des pages que Chauveau lui avait consacrées. Comme lui, il évoque la cérémonie dans l'ordre où celle-ci se déroule sauf que le ton, d'ironique, devient admiratif. Il s'est également souvenu de la description de la fête de la mi-carême au moment de rappeler le travail des cuisinières et les plats qu'elles préparent. D'une certaine façon, Aubert de Gaspé réunit en une seule célébration deux passages du roman de son prédécesseur. Mais cette démarche n'est pas gratuite puisqu'elle lui permet d'aller dans le sens de ses propres préoccupations. Ainsi, Aubert de Gaspé en profite-t-il pour rétablir le seigneur d'Haberville dans ce qu'il estime être ses droits. Même s'il note qu'à Sainte-Anne-de-la-Pocatière la cérémonie se déroule chez le capitaine de milice Besse, c'est au seigneur et non à un officier de milice comme Wagnaër que les censitaires rendent hommage par une manifestation décrite par le menu. Et il prête à la cérémonie une dimension qu'elle n'a pas chez Chauveau par les nombreuses précisions qu'il apporte sur le rituel suivi ainsi que sur les plats servis. En outre, il rappelle l'existence d'une hiérarchie sociale que le seigneur domine. En effet, les principaux membres de la famille d'Haberville se distinguent des censitaires en ce qu'ils mangent à une table où leur sont servis des plats spéciaux. À la fête de la Saint-Jean-Baptiste, les Haberville jouent encore un rôle qui les distingue des censitaires.

Toujours dans son sens à lui, Aubert de Gaspé décrit le domaine seigneurial de Saint-Jean-Port-Joli et ceux qui l'habitent sous les couleurs les plus favorables. Il met en scène deux jeunes gens, Jules d'Haberville et Archibald Cameron of Lochell qui entreprennent un voyage où ils seront soumis à des

---

46. Ibid.

épreuves morales et physiques. Après en avoir triomphé comme on s'en doute, ils pénètrent dans ce paradis terrestre qu'est l'univers seigneurial de Saint-Jean-Port-Joli<sup>47</sup>. Aubert de Gaspé s'emploie à décrire successivement le paysage où se fondent harmonieusement lignes et couleurs, le manoir qui frappe par ses dimensions puis toutes ces autres constructions qui forment ce «que les habitants appelaient le village d'Haberville»<sup>48</sup>. Dans ce décor de la beauté et aussi de l'opulence vit la famille d'Haberville qui se compose, comme on le devine, d'êtres exceptionnels. Le seigneur d'Haberville est «ce qu'on peut appeler un bel homme»; au moral, il possède «toutes les qualités qui distingu[ent] les anciens Canadiens de noble race»<sup>49</sup>. Capitaine d'un détachement de la marine, il a participé, sans doute héroïquement, à nombre de campagnes contre les Indiens. Madame d'Haberville est présentée comme une «bonne et sainte femme» occupée à «faire le bonheur de tous ceux qui avaient des rapports avec elle». Pour les habitants, elle est la «dame achevée»<sup>50</sup>. Vit également au manoir leur fille Blanche, qui est le vivant portrait de sa mère. «Douée d'une raison au-dessus de son âge»<sup>51</sup>, elle sait «faire preuve dans l'occasion d'une énergie surprenante»<sup>52</sup>. Le frère du seigneur, «l'oncle Raoul», s'est illustré au siège de Louisbourg où il a été blessé. Quant à Jules, en dépit de son jeune âge et de son espièglerie, il sait faire preuve de courage. Tout au cours du roman, Aubert de Gaspé prête aux uns et aux autres ce qu'il est convenu d'appeler «les qualités du cœur et de l'esprit». Sûrs de leur vérité, incapables de déroger, ils se sacrifient sans hésiter à leur devoir. Ces personnages d'exception, qui ne rappellent d'aucune façon les Lamilletière, vivent dans l'univers embelli que l'on sait.<sup>53</sup>

47. Sur le détail du voyage, voir Roger Le Moine, «Les Anciens Canadiens ou Quand se fondent l'oral et l'écrit», *Les Cahiers des Dix*, vol. 47, 1992, p. 193-214.

48. Philippe Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, p. 99.

49. *Ibid.*, p. 102.

50. *Ibid.*

51. *Ibid.*

52. *Ibid.*

53. Chez Aubert de Gaspé comme chez les auteurs de romans historiques qui suivront, ces personnages d'exception engendrent des enfants qui leur ressemblent.



Avec *Les Anciens Canadiens*, Aubert de Gaspé exprime sa réaction au roman de Chauveau. S'il s'inspire des descriptions des deux cérémonies du mai et de la mi-carême, qui se trouvent dans *Charles Guérin*, c'est pour en prendre à son aise. Comme il l'a fait dans le cas des chansons populaires, il retient ce qui va dans le sens de ses préoccupations et il rejette le reste à moins qu'il ne le transforme. C'est pourquoi sa fête du mai est si différente de celle de son prédécesseur. Dans le cas de la noblesse, les personnages de Chauveau lui servent de repoussoir. Les siens sont en tous points exemplaires. Et si Chauveau n'avait pas jugé bon de s'arrêter à la description du domaine des Lamilletière, Aubert de Gaspé décrit un univers tout embelli qui est le fruit de ses souvenirs, de sa déchéance et de ses conceptions politiques et sociales. Aubert de Gaspé a bien lu le roman de son devancier. Et il a bien vu le danger que représentait pour les siens la représentation que *Charles Guérin* avait donnée de l'univers de la noblesse et des seigneurs. De crainte qu'elle ne devienne une sorte de référence, il a tenu à lui opposer la sienne propre. Son entreprise devait réussir à cause de l'évolution de la mentalité et de la position de la critique.

Si Chauveau a vu que ses personnages, par leur volonté de se tailler une place dans une société qu'ils remettaient en cause, ne pouvaient se manifester dans un autre cadre que celui du roman initiatique<sup>54</sup>, Aubert de Gaspé, lui, parce qu'il crée

---

54. Plusieurs romans de la période peuvent aussi être perçus comme des romans d'apprentissage. C'est le cas, notamment, de *L'influence d'un livre*, des *Fiancés de 1812* et des deux *Jean Rivard*. D'ailleurs, *Charles Guérin* a en quelque sorte rendu nécessaire la publication de *Jean Rivard défricheur*. Comme Chauveau ignore à peu près tout des tâches multiples du colon, il ne leur consacre que quelques lignes. — Les aurait-il connues qu'il ne s'y serait pas davantage attaché faute de les trouver romanesques. — C'est pourquoi son personnage de Charles Guérin, après avoir décidé d'acquérir un canton et de se faire entrepreneur en peuplement, se retrouve ex abrupto à la tête d'une communauté toute organisée. Sauf que, pour renseigner les futurs colons sur leurs occupations, il reproduit un passage de l'*Abrégé de géographie moderne* de l'abbé Holmes. C'est précisément à ce qui manque à *Charles Guérin* que va s'attacher Gérin-Lajoie. Rédigeant un «récit de la vie réelle», celui-ci a sans doute pensé qu'il n'était pas inutile de renseigner des recrues souvent issues de la ville sur les multiples labeurs qui les attendaient. Les romans de Chauveau et de Gérin-Lajoie s'inscrivent dans un rapport de complémentarité.

des modèles, conçoit un roman historique qui, visant à l'exemplarité, sera à l'origine de toute une production. Si *Les Anciens Canadiens* traduit des préoccupations de classe, il s'accorde avec la mentalité qui s'impose au Québec à partir des années 1850 et qui prévaudra pendant longtemps. C'est pourquoi la représentation que ce roman offre de l'univers seigneurial l'a emporté sur celle de *Charles Guérin*. Sans compter qu'Aubert de Gaspé a été favorisé par la critique.

La mutation politique, sociale et religieuse radicale qui se produit entre la parution, à une décennie d'intervalle, des romans de Chauveau et de Gaspé a fait que l'abbé Casgrain, qui domine la gent littéraire à partir de 1860, a reçu favorablement le roman d'Aubert de Gaspé qui convient à ses préoccupations. Il affirmera par contre, avec Joseph Marmette, que le roman de Chauveau n'est canadien que par la signature de l'auteur.<sup>55</sup> Pourtant, aucun des romanciers québécois du XIX<sup>e</sup> siècle n'avait su décrire de façon aussi lucide et complète la société du Bas-Canada et, particulièrement, celle de la région de Québec à l'époque de la Révolution de 1837. Les romanciers et les critiques littéraires révèlent la période dont ils sont issus. Mais les seconds ne savent pas toujours s'en abstraire lorsqu'il s'agit de porter un regard critique sur les réalités qui ne sont pas les leurs. C'est ainsi que, de façon fort injuste, ils font et défont les réputations.

---

55. Placide Lépine (Casgrain et Marmette), «Pierre J. O. Chauveau», *l'Opinion publique*, vol. 3, n<sup>o</sup> 11, 14 mars 1872. L'un des deux signataires du texte, l'abbé Casgrain qui gouvernait l'autre, Marmette, a peut-être formulé son jugement mû par des considérations qui n'étaient pas uniquement littéraires. Il en voulait à Chauveau qui note dans une lettre du 14 juillet 1874: «L'abbé qui est un intrigant de la pire espèce pour se venger de ce que je n'avais point pu faire obtenir à son frère une promotion qu'il sollicitait s'était mis à la tête d'une coterie d'ennemis qui sous le pseudonyme de Placide Lépine s'encensaient mutuellement et dénigraient leurs ennemis au nombre desquels je me trouvais naturellement en première ligne». Lettre de Chauveau à un inconnu, Québec, 14 juillet 1874, Fondation Lionel-Groulx.

## APPENDICE I

Dans son roman, Chauveau décrit les malheurs et les inquiétudes des membres de la famille Guérin. Celle-ci comprend alors la mère et les enfants, Louise, Charles et Pierre. Le père est mort depuis quelques années, en partie ruiné par monsieur Wagnaër. L'intrigue s'amorce en 1830. Les fils Guérin s'apprentent à quitter le village natal. Pierre a décidé de s'expatrier, incapable de se tailler une situation dans son pays. Le fonctionnaire Wilby, que monsieur Guérin avait aidé, avait refusé ou à peu près de jouer de son influence en faveur du jeune homme. Celui-ci s'embarque pour l'Europe où il souhaite apprendre à maîtriser les lois du commerce tandis que Charles, qui a songé au sacerdoce, s'en va à Québec entreprendre sa cléricature de droit chez le notaire Dumont. Il y fréquente les membres de la bonne société dont Jules de Lamilletière, le fils du seigneur de son village. Il y rencontre Henri Voisin et Jean Guilbault. Ensemble, les trois étudiants s'interrogent sur leur avenir et sur celui de la collectivité à laquelle ils appartiennent, et ils envisagent même la prise des armes comme recours possible. Ces discussions n'empêchent pas Charles de rêvasser à la lecture de romans, de courir les salons et de fréquenter Clorinde Wagnaër, la fille de celui qui a commencé à ruiner les Guérin. Émancipé par sa mère, il administre le résidu de la fortune familiale qu'il ne tarde pas de perdre. Inexpérimenté, il n'a pas vu le piège que lui tendait Wagnaër. Ne possédant plus que quelques meubles, madame Guérin et sa fille quittent le village natal pour aller rejoindre Charles à Québec. Ils s'installent au faubourg Saint-Jean-Baptiste. On est en mai 1832. Madame Guérin meurt du choléra en juillet de la même année.

Après avoir fréquenté Clorinde Wagnaër que madame Guérin percevait comme un parti intéressant, puis Marichette Lebrun qu'il a rencontrée lors d'un voyage effectué à la demande de maître Dumont, et de nouveau Clorinde Wagnaër, Charles épouse Marichette au printemps ou à l'été de 1833, c'est-à-dire «aussi promptement que son deuil le lui permet».

Le couple s'installe chez le père de la jeune femme qui est un cultivateur à l'aise. Charles s'adonne aux travaux de la ferme. Quelques années plus tard, de concert avec sa femme et son beau-père, il décide d'ouvrir un territoire à la colonisation afin de fixer des jeunes gens qui songent à émigrer. Il consacre une première année à l'arpentage et une seconde au défrichement. Peu après, l'établissement, qui est érigé en paroisse, compte une église de pierre, une école et un moulin. Outre les colons et leurs familles, la nouvelle communauté comprend Charles et Marichette, Jacques Lebrun le père de celle-ci, Louise Guérin et son mari Jean Guilbault, qui a été reçu médecin, ainsi que Pierre Guérin qui se voit confier la cure de la paroisse. Il était rentré au pays. De son côté, Clorinde, qui n'est pas celle de la *Jérusalem délivrée*, entre chez les Ursulines où elle prend le nom de Sœur Saint-Charles.

## APPENDICE II

Dans ses mémoires, qu'il a rédigés de 1787 à 1789, Nicolas-Gaspard Boisseau, pourtant apparenté à des familles seigneuriales comme les Jolliet, les Couillard et les Aubert de Gaspé, situe la fête du mai chez le capitaine de milice<sup>56</sup> tandis que, chez Aubert de Gaspé elle a lieu et chez le seigneur d'Haberville et chez le capitaine de milice Besse<sup>57</sup>. Dans son *Histoire de Nicolet*, l'abbé Joseph-Elzéar Bellemare note que Pierre-Michel Cressé, qui a été seigneur de Nicolet de 1785 à 1819, avait rétabli la fête du mai dont la tradition s'était perdue vu que ses prédécesseurs n'avaient pas vécu dans la seigneurie<sup>58</sup>. Il renoue ainsi avec son ancêtre Michel Cressé qui, si l'on en juge par un acte de concession du 17 juin 1678, obligeait ses censitaires à «aider tous les ans à perpétuité à planter un may le premier de may; — iceluy may de 40 pieds de haut hors de

56. Nicolas-Gaspard Boisseau, *Mémoires*, Archives Nationales du Canada, MG23GV1.

57. Philippe Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, p. 108.

58. Joseph-Elzéar Bellemare, *Histoire de Nicolet, 1669-1924*, vol. I, Arthabaska, Impri-merie d'Arthabaska, 1924, p. 166.

terre de bois d'épinette à peine de cent sols d'amende»<sup>59</sup>. Et Bellemare ajoute: «Il n'était pas question alors de ces mais riches et élégants qu'on installa plus tard d'une manière permanente à la porte des capitaines de milice»<sup>60</sup>. Il semble que peu à peu les seigneurs aient été dépouillés au bénéfice des officiers de milice d'une cérémonie qui leur revenait. Cependant, la tradition semble s'être maintenue chez certains d'entre eux. Dans une lettre du 29 mai 1840, la seigneuresse d'Ailleboust, madame William von Moll Berczy, née Amélie Panet, raconte que «des notables de nos censitaires ne sont-ils pas venus à la fin d'avril prier Mons<sup>r</sup> Berczy de leur permettre de lui élever un mai devant sa porte». Le banquet fut présidé par Berczy qui avait placé à sa droite le capitaine de milice.<sup>61</sup> Passée l'époque des seigneurs et des capitaines de milice, le mai devait devenir la marque des pilotes de navire.

Roger Le Moine

---

59. Ibid.

60. Ibid.

61. Texte cité par Marthe Faribault-Beauregard dans *La vie aux Illinois au XVIII<sup>e</sup> siècle. Souvenirs inédits de Marie-Anne Cerré. Un voyage de Montréal à Kamouraska en 1840*. Textes annotés par (...), Montréal, Archiv-Histo, 1987, p. 48.